

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Montréal, le 20 mars 2008

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria – bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2**OBJET: Demande de modifier les tarifs de société en commandite Gaz Métro
à compter du 1^{er} octobre 2008
Dossier de la Régie : R-3662-2008
N/dossier : 312-00362**

Conformément à la décision procédurale D-2008-029 de la Régie dans le dossier cité en objet, Société en commandite Gaz Métro informe la Régie qu'elle a reçu les douze demandes d'intervention suivantes dans les délais fixés par la Régie : ACIG, FCEI, GRAME, OC, RGCQ, RNCREQ, ROEE, SÉ-AQLPA, TCE, UC, UMQ et Hydro-Québec agissant dans ses activités de distribution d'électricité (« HQD »).

Les seuls commentaires que nous désirons apporter concernent la demande d'intervention de HQD.

Bien que Gaz Métro ne s'objecte pas à la demande d'intervention d'Hydro-Québec, elle comprend que cette dernière n'entend pas intervenir dans le processus d'entente négocié, mais plutôt à l'étape de l'audience publique relative à la phase II du présent dossier.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc Lemieux
ML/sp

c. c.: **Par courriel seulement à tous les procureurs des intervenants de R-3630-2007 et de HQD :**

M^e Guy Sarault (ACIG)
M^e Geneviève Paquet (GRAME)
M^e Yves Papineau (RGCQ)
M^e Eve-Lyne H. Fecteau (ROEE)
M^e John Hurley (TCE)
M^e Steve Cadrin (UMQ)M^e André Turmel (FCEI)
M^e Éric McDevitt David (Option Consommateurs)
M. Philippe Bourke (RNCREQ)
M^e Dominique Neuman (S.É./AQLPA)
M^e Hélène Sicard (UC)
M^e Éric Fraser (HQD)